

L'INTERNATIONALE

Organe des Sections belges

DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS.

PARAISSANT LE SAMEDI.

BUREAUX: Au *CYGNE*, Grand' Place, à Bruxelles.

Les demandes d'abonnements, les journaux d'échange et les renseignements concernant la rédaction doivent être adressés au secrétaire de la rédaction, Eugène Hins, au local de l'Association internationale des Travailleurs, au *Cygne*, Grand' Place. Les mandats sur la poste devront être inscrits au nom du secrétaire de la rédaction.

Pour les abonnements à l'étranger, le montant de l'abonnement doit être payé d'avance.

Prix du journal, le numéro 10 centimes.

ABONNEMENTS, pris au bureau du journal, un an, 4 francs. Un semestre 2 francs. Un trimestre 1 franc.

Pour les abonnements qui seront encaissés à domicile, il sera prélevé 20 centimes en plus. ABONNEMENTS pour l'étranger: Hollande, 1 an. fr. 5 50. France, 8 50. Suisse, 6 00 Angleterre, 6 00. Allemagne, 6 00. Espagne, 8 50. Italie, 8 50. Amérique, 11 00

MEETINGS DU 28 MARS 1869.

BRUXELLES. à 3 heures de relevée. Grand Meeting organisé par le Conseil Fédéral de la section bruxelloise. en la salle de la Nouvelle Cour de Bruxelles, rue des Sœurs-Noires, N° 35.

ORDRE DU JOUR :

1. Protestation contre les menées de certains patrons à l'égard de l'Association libre des ouvriers typographes;
2. Nécessité de la Fédération entre toutes les sociétés ouvrières.

GILLY, Congrès des section du bassin de Charleroi. chez Madame veuve Bruaux. au Louvy, à 10 heures du matin.

QUAREGNON. à 3 heures de relevée, chez J. J. Paturiaux.

VERVIERS. le 28 à 1 heure de relevée. dans la vaste salle du Manège, rue Jardin. Ce meeting aura pour ordre du jour: Question ouvrière.

MEETING DU LUNDI 29 MARS.

ENSIVAL, à 10 heures du matin. salle de l'Ecole Gardienne.

PÉPINSTER. à 3 heures de relevée.

FORCHIES-LA-MARCHE. à 2 heures de relevée.

BRUXELLES. L'Association fraternelle des Ouvriers Tailleurs de Bruxelles. tiendra, dimanche 28 Mars 1869. en son local. La Cour de France. rue des Pierres. 80. une assemblée générale ayant pour ordre du jour: Renouvellement de la commission.

CHATELET. la section de l'endroit tiendra dimanche 28. à 3 heures de relevée. une assemblée générale, chez M. Florent Baudalet, au faubourg de Châtelet.

Cette séance a pour ordre du jour le renouvellement des membres sortants de la Commission.

UN SANGlant ANNIVERSAIRE.

C'est aujourd'hui, 26 mars, l'anniversaire des massacres de la fosse de l'Épine.

Massacres est le mot, car on a tiré sur des gens qui n'ont fait aucune résistance.

Lors de la mort du prince royal, malheur privé, qui n'atteignait qu'une seule famille, bien que des flagorneurs aient voulu en faire un deuil public, tous les journaux réactionnaires ont pris le deuil.

Aux journaux du peuple à porter le deuil de ses morts, comme à se réjouir de ses triomphes.

Or cet anniversaire est à la fois pour nous un deuil et un triomphe.

Nous portons le deuil, en souvenir de ceux qui sont tombés, lâchement assassinés, nous poussons un cri de triomphe en voyant les progrès qu'a faits la cause du peuple depuis ce sinistre.

Jamais l'inutilité de la répression n'a été mieux démontrée.

La répression fait des martyrs, et le sang des martyrs suscite des légions d'adeptes.

Avant la sanglante tragédie de l'Épine, jamais la question sociale n'avait été posée dans le bassin de Charleroi.

Depuis, l'Association Internationale des Travailleurs y compte quarante-deux sections renfermant des milliers d'adhérents: bientôt il n'y aura plus un seul hameau de cette vaste agglomération, où les idées nouvelles ne compteront un noyau d'hommes résolus.

Jusqu'à présent les ouvriers n'osaient penser à soulever le joug de fer qui pèse sur eux: isolés et craintifs, ils se courbaient en gémissant sous une contrainte qui leur paraissait devoir être éternelle. Parfois l'excès du désespoir poussait quelques-uns d'entre eux à des violences promptement réprimées; puis, ils retombaient plus malheureux encore.

Aujourd'hui les ouvriers ont en main le levier qui doit renverser leurs oppresseurs: l'association; forts de leur nombre, confiants dans leur droit, ils dédaignent les violences inutiles et se garderont bien de courir au-devant d'un nouveau massacre, dont se réjouiraient leurs oppresseurs. Ils ont appris à patienter et ils s'organisent pour préparer l'avènement de la justice.

Et jamais ils n'ont eu plus besoin de patience: des centaines d'ouvriers (c'est peut-être des milliers qu'il faudrait dire) se trouvent actuellement sans ouvrage. On dirait que nos hauts barons complotent de nous fournir chaque année l'émeute de la faim.

Puisqu'ils ne veulent travailler qu'avec grand bénéfice, au moins ne leur coûterait-il rien de diminuer le travail de chacun, de façon à ce que tous au moins aient un morceau de pain.

Point! ils préfèrent renvoyer la moitié de leurs ouvriers, en faisant travailler les autres comme auparavant. Et l'on appelle ces gens-là des partisans de l'ordre.

Prenez patience, ouvriers, prenez patience. Si vous le voulez, un jour viendra où les esclaves d'aujourd'hui seront les maîtres; mais pour cela, il faut que vous sachiez contenir votre colère légitime jusqu'à ce que tous les travailleurs se soient entendus pour travailler en commun à leur délivrance.

Quand vous vous tiendrez par la main, que

pourront faire les quelques milliers d'individus qui se sont créés une belle existence au prix des larmes et du sang du peuple.

Ne vous laissez pas décourager par ceux qui vous disent qu'un tel jour ne viendra jamais: il viendra, si vous le voulez; il viendra, et l'on s'étonnera alors qu'on ait jamais pu en douter.

Il viendra le jour de la justice, et à sa venue tous le salueront et diront: comment avons-nous pu demeurer si longtemps dans la nuit?

Il viendra, et les amis des ténèbres seront éblouis comme les hiboux, et comme ceux-ci ils seront conspués et dépouillés plume à plume par leurs anciennes victimes.

Déjà paraît l'aurore; déjà ses premiers rayons commencent à percer les ténèbres: courage, amis, le grand jour est proche.

BULLETIN DU MOUVEMENT OUVRIER.

Dimanche ont eu lieu deux meetings dans le bassin du Centre. Le délégué Hins assistait au meeting de Morlanwelz où une section a été fondée. Il paraît qu'à l'occasion de ce meeting, on a affiché dans les ateliers de M. Delcour que tous les ouvriers qui entreraient dans l'Internationale seraient congédiés: grosse malice, qui ne fait que nous gagner des adhérents, en engageant les ouvriers en entrant en masse, pour ne pas être renvoyés un à un.

Le meeting de Fayt-lez-Manage a été tenu l'après-midi par les délégués Steens et Hins, et là, également, une section s'est formée. Les délégués ont rencontré là des ouvriers de la Louvière, et ils ont appris à quelle machination est dû le retard éprouvé dans cette dernière localité.

Lors du premier meeting tenu chez Monsieur A. Dumortier, peu d'ouvriers s'étaient trouvés réunis, par suite de la négligence du cabaretier, qui n'avait pas fait distribuer les circulaires comme il s'y était engagé. Les délégués promirent aux ouvriers présents de revenir dans quinze jours; mais quelques jours après M. Dumortier écrivit qu'il serait inutile de revenir, vu qu'il ne pouvait plus donner sa salle. *pour des motifs qu'il ne pouvait expliquer dans une lettre* (cela ferait supposer que ces motifs sont plus ou moins malpropres).

Libre à ce Monsieur de refuser sa salle; mais ce qui ne lui était pas permis, c'était de dire aux ouvriers qui revinrent en foule quinze jours après, qu'il ne savait pourquoi les délégués ne venaient

pas : de sorte que les ouvriers ne savaient à quoi attribuer notre absence.

Aujourd'hui que la perfidie de ce Monsieur est venue à jour, les ouvriers n'auront pas de peine à trouver un autre salon, et laisseront M. Dumortier danser seul dans le sien.

Les délégués ont pu se convaincre, par une preuve nouvelle, de la tactique suivie depuis quelque temps par la Ligue de l'enseignement. Cette Ligue, que l'on avait crue jusqu'à présent innocente et inoffensive, s'avise de faire des niches à l'Internationale et à la prétention de la supplanter. A peine annonce-t-on un meeting dans une localité, vite la sainte ligue annonce une conférence. Ainsi tandis qu'un meeting se tenait d'un côté à Morlanwelz et de l'autre à Fayt entre ces deux localités, à la Hestre, M. Scailquin donnait une conférence au nom de la Ligue. Nous avons cru d'abord, à des coïncidences toutes ortuites, mais, vu la fréquence des cas, nous devons croire à un plan. Nous ne savons si les orateurs savent le rôle de dérivatif qu'on leur fait jouer, mais ce qui est certain, c'est que ceux qui les font venir savent bien ce qu'ils font.

Cette petite conspiration nous amuse beaucoup. Nul doute que la Ligue ne prenne pied dans nos bassins industriels; on agira sans doute pour elle comme pour la musique : la cotisation est obligatoire; mais comme la musique ne l'est pas, du moins les ouvriers n'ont-ils pas la corvée de prêter leurs oreilles après avoir donné leur bourse.

Aller prêcher les bienfaits de l'instruction à des gens qui n'ont pas même le temps nécessaire pour dormir! Eh! Messieurs les orateurs de la ligue, engagez donc ces patrons qui feignent de se dévouer à votre œuvre, à permettre à leurs ouvriers de prendre le temps de l'étude sur leurs heures de travail, et vous verrez s'ils trouvent votre idée superbe.

La section de Courcelles a été dimanche passé donner un meeting à Piéton, où elle ont fondé une section. Ce n'est pas la première, ni la dixième fois, que nos amis du bassin de Charleroy s'occupent à communiquer aux autres l'instruction qui leur a été donnée.

Un grand nombre de femmes assistaient à la réunion : c'est bon signe; et chose plus étonnante encore, les fermiers, loin de faire opposition, conseillaient aux ouvriers d'entrer dans la société : le mouvement se dessine de façon à convaincre les plus incrédules.

Une petite rectification : il paraît que nous accusions à tort l'administration des postes au sujet de Frasnes-lez-Gosselies. Cette localité étant desservie par Luttre, le nom de ce dernier bureau doit être indiqué sur l'adresse, pour éviter tout retard, chose que nous n'avions pas faite.

Nous tenons à faire cette rectification, pour montrer que si nous sommes toujours prêts à signaler un abus, en revanche nous savons aussi rétablir la vérité quand nous nous sommes trompés.

Le meeting organisé par la section de Velaine, auquel a été délégué le compagnon D. Brismée, outre la propagande qui y a été faite, a eu pour résultat immédiat l'inscription d'un grand nombre de nouveaux membres à la section.

Le compagnon Brunot, délégué à Roux, et le compagnon Croisier, délégué au Gros Fays, disent que ces deux meetings ont été bien fréquentés et que l'Internationale y a fait des progrès.

Le compagnon Standaert, qui a représenté notre Conseil général à Frasnes-lez-Gosselies, assure que cette section est en voie de prospérité.

Le compagnon Callewaert avait été délégué à Gand à un meeting tenu par la société de consommation *het Werkmansgenootschap*. L'Internationale ayant été attaqué par certains membres de cette société, le compagnon Callewaert l'a

chaudemment défendue aux applaudissements de la grande majorité de l'assemblée. Encore un groupe qui tôt ou tard se joindra à nous.

RÉUNION DES OUVRIERS TAILLEURS.

La réunion des ouvriers tailleurs, qui a eu lieu dimanche, au local de leur association, à la *Cour de France*, rue des Pierres, a donné lieu à deux faits que nous ne saurions nous dispenser de livrer à l'appréciation en même temps qu'à l'indignation de nos lecteurs et de nos amis. Voici ces faits sans autres commentaires :

Un ouvrier tailleur employé en qualité de coupeur dans un établissement de cette ville se trouvait tout récemment dans un estaminet où était placardée l'affiche annonçant la réunion. Cet homme, dans son ignorance complète des lois, soit qu'il agit par instigation, soit qu'il écoutât les inspirations de sa lâche méchanceté, arracha et déchira l'affiche. Le misérable espère-t-il ainsi empêcher les ouvriers d'user de leurs moyens légaux pour améliorer leur condition ?

Pauvre sot! Ne sait-il pas que s'il perdait son emploi, demain il serait peut-être plus à plaindre que le dernier des ouvriers tailleurs, la besogne qui l'occupe étant de celles qui n'exigent pas un bien grand nombre de bras? Pourrait-il, s'étant toujours occupé d'un travail spécial, demander son pain quotidien au travail de l'aiguille? Nous pensons qu'il mangerait des éroutes bien dures comme on dit vulgairement.

En attendant que le jour vienne où les ouvriers tailleurs verront le coupeur d'aujourd'hui leur demander aide et protection et où il lui répondront par le reproche de mauvaise action, l'Association Fraternelle des Tailleurs, nous assure-t-on, va le traduire devant les tribunaux afin qu'il y vienne rendre compte du bel emploi de ses moments de loisir : rira bien qui rira le dernier.

Le président de la réunion avait à peine ouvert la séance, qu'un membre de l'association fit remarquer aux personnes dont se composait le bureau qu'un policier s'était glissé parmi les assistants. Instantanément le président alla vers la personne indiquée et lui demanda s'il était ouvrier tailleur ?

— Non, fit l'homme, je suis officier de police. — Notre réunion est privée, les personnes n'appartenant pas à notre profession qui sont ici ont été invitées par nous à prendre part à notre discussion; il n'entre pas dans nos habitudes d'inviter des hommes de la police, à quel titre alors êtes-vous, ici, Monsieur? — Je suis envoyé par mes chefs. — Vos chefs doivent savoir, répondit le président, qu'ils n'ont rien à voir dans ce qui se passe dans les réunions privées. Vous ne devez pas l'ignorer non plus; au nom de la constitution belge qui proclame le droit de réunion, sortez, Monsieur, sortez.

Une dizaine de sommations de ce genre furent faites à l'officier de police et il persista à porter atteinte à un de nos droits les plus chers, il alla même jusqu'à exhiber son écharpe, c'est-à-dire, à commettre une violation de domicile, car le lieu où se tient une réunion privée et qui de plus est le local d'une association est bien et dûment un domicile; mais l'attitude de M. l'officier de police, pas plus que la mission qu'il disait remplir au nom de ses chefs, n'émurent pas l'assemblée. Le président voyant ses sommations réitérées inutiles signifia aux commissaires qu'ils avaient à faire leur devoir : cette fois l'officier de police reconnut le côté critique de la position dans laquelle il venait de se mettre et se résigna à sortir. Où donc va notre pays si fier de ses droits et de ses libertés? Que pense-t-on dans certaines sphères de nos fameuses conquêtes de 1850? Ne sont-elles plus qu'un leurre, notre constitution n'est-elle plus qu'une lettre morte, notre droit de réunion va-t-il passer à l'état de chimère? C'est ce que nous apprendront les tribunaux où doit dit on, se termi-

ner l'incident de la réunion de la Cour de France.

Après le départ du policier la séance des ouvriers tailleurs fut continuée, le plus grand calme ne cessa d'y régner. Des tailleurs de plusieurs villes de province y ont pris la parole; des ouvriers de diverses professions ont parlé sur l'ordre du jour. L'Internationale, qui était amplement représentée, a eu pour organe à cette réunion les compagnons Vandenhouten et César De Paep.

Une nouvelle réunion est annoncée pour dimanche, à sept heures du soir.

AUX OUVRIERS DE TOUS LES PAYS.

Travailleurs!

Les entrepreneurs en bâtiments de Genève, ne voulant pas tenir leurs engagements vis-à-vis de nous, nous serons peut-être forcés d'entrer, comme au printemps passé, en lutte avec eux. Méprisant et leurs signatures et nos droits, ils comptent, comme toujours, appeler des ouvriers du dehors et nous écraser par la concurrence.

Travailleurs, les ouvriers qui travaillent à Genève luttent avec une persévérance infatigable pour la revendication des droits de la classe opprimée. Notre fermeté et notre énergie sont et seront inébranlables.

Travailleurs, la cause des ouvriers est partout la même. Notre cause est donc votre cause. Le jour où les ouvriers de tous les pays comprendront la solidarité qui les unit, ce jour-là nous cesserons d'être une marchandise achetable et vendable.

Travailleurs, c'est la concurrence que nous nous faisons mutuellement qui est le plus grand obstacle à notre émancipation. C'est en spéculant sur cette concurrence qu'une poignée d'hommes achètent notre vie à bas prix. C'est cette concurrence, c'est la possibilité d'appeler des ouvriers du dehors, qui donne aux entrepreneurs de Genève l'assurance qu'ils peuvent, selon leur bon plaisir, changer les conditions du travail.

Travailleurs, ôtons leur cette arme!

Tailleurs de pierre, marbriers et maçons!

Ne venez pas travailler à Genève, quelles que soient les conditions qu'on vous propose. Soyez sûrs que le jour où vous aurez à votre tour besoin de nous, les tailleurs de pierre, marbriers et maçons de Genève vous tendront chaleureusement la main.

Travailleurs, quelle que soit votre profession, répandez parmi tous les ouvriers, répandez dans les villes et dans les villages, répandez dans tous les chantiers, répandez partout où se trouvent des ouvriers, que les tailleurs de pierre, les marbriers et les maçons de Genève sont en lutte pour les droits du travailleur, et par conséquent il ne faut pas venir travailler à Genève.

Salut fraternel!

Genève, le 11 mars 1869.

Le comité des tailleurs de pierre, marbriers et maçons de l'Association Internationale.

LE COMITÉ FÉDÉRAL ROMAND AUX SECTIONS INTERNATIONALES.

FRÈRES,

Le Comité fédéral porte à votre connaissance que la Section des tailleurs de pierres et maçons lui a demandé son appui, en lui communiquant les motifs qui ont déterminé la grève qui vient d'éclater dans les chantiers des bâtiments académiques.

Le Comité, à l'unanimité, a reconnu les réclamations et les demandes de la Section justes et bien fondées, et la grève qui en est résultée légitime. Il est évident qu'à Genève, comme à Bâle, les patrons sont parfaitement décidés à ne tenir aucun compte des engagements qu'ils ont pris et signés vis-à-vis des ouvriers, que le parti est bien pris de les violer chaque jour, de frapper les hommes qui sont à la tête des sections, pour amener la division dans nos rangs et détruire par ce moyen nos sociétés ouvrières. Les entrepreneurs des bâtiments académiques ont chassé de leurs chantiers quatre de nos frères.

En conséquence de ces faits, le Conseil fédéral, gardien des intérêts de tous, a donné son appui à la grève et en prend la direction générale; il fait un appel énergique à la solidarité fraternelle de tous les travailleurs. Considérant que la grève peut prendre des proportions plus graves et devenir générale dans le bâtiment, il invite d'une manière pressante les Sections amies à organiser promptement des secours en faveur de leurs frères.

Les secours en prêts ou souscriptions devront être adressés au Comité fédéral, Cercle International des travailleurs.

Nous vous envoyons le salut fraternel.

Le Secrétaire général,

Henri PERRET.

Genève, le 17 mars 1869.

LES CAHIERS DU TRAVAIL.

Les ouvriers du jardin botanique nous adressent une nouvelle lettre :

Compagnons,

Nous vous écrivons pour vous annoncer que nous ne sommes pas encore débarrassés de notre tyran, mais que nous espérons en être bientôt quittes.

Trouvant sans doute que son sommeil ne lui est pas suffisamment payé, il a demandé une augmentation de 7 francs qui lui a été refusée. Il a menacé alors de partir pour Paris; mais voyant que cela ne prenait pas, il fait maintenant des manœuvres pour rester. Nous verrons ceci au premier avril prochain, et nous donnerons des nouvelles. Ce serait vraiment une grande perte pour le jardin, s'il partait: on ne saurait le remplacer, car où trouverait-on encore un aussi bon dormeur.

Cet homme qui veut faire passer les anciens jardiniers pour des imbéciles, ne paraît guère connaître son état. La dernière fois qu'il a semé les Dracénas, aucun n'a levé, tandis que ceux semés par les anciens jardiniers étaient sortis tous. Autre chose: il a fait garnir par les ouvriers des corbeilles avec des plantes mortes, et quand ceux-ci lui disaient qu'elles étaient mortes, il leur répondait par des sottises. Bientôt ce savant nous fera planter les fleurs avec la racine en l'air. Ce n'est pas le doigt, c'est le poing que notre homme se fourre dans l'œil.

Aussi tous les ouvriers sont-ils occupés toute la journée à chanter: Pars pour Paris, Pars pour Paris.

Partira-t-il ou ne partira-t-il pas? c'est ce que nous pourrions vous dire dans une prochaine lettre.

Wanfercée-Baulet, le 25 mars.

Voici, compagnon, ce qui s'est passé dans un charbonnage de nos environs.

Un ouvrier étant occupé dans une galerie (à la remplir) fut visité par un porion qui lui demanda pourquoi il remblayait les bois qui soutenaient la partie supérieure de la galerie; l'ouvrier ayant répondu qu'il n'était pas commandé pour faire cette besogne, qui était plus que périlleuse, le généreux porion lui a asséné plusieurs coups de sa lampe de sûreté en pleine poitrine; l'ouvrier, instruit de ses droits par le règlement de l'association internationale des travailleurs, ne répondit rien à ces coups violents, se réservant de poursuivre l'agresseur. Lorsque notre compagnon eut fini sa journée, il remonta de la mine; mais quelle fut sa surprise lorsqu'on lui remit un billet pour reprendre son livret. N'ayant pas été prévenu, il refusa de prendre son livret.

Le lendemain il se rendit à son ouvrage, mais on ne voulut pas l'employer et on le maltraita de vaurien; 2 jours après il fut flanqué à la porte par 3 des chiens porions du charbonnage; ce n'est pas tout, étant jeté à la porte, il fut saisi par le cou et terrassé deux fois par un frotte manche. Ayant fait ses plaintes à la gendarmerie de Fleurus, il fut renvoyé à celle de Gilly qui, je dirai cela en sa faveur, s'est rendue sur ces lieux 7 jours après. Ils ont questionné les employés et ensuite les témoins, à peine notre compagnon eut-il le temps de parler; encore ne fut-il pas présent aux interrogatoires des témoins. Ils ont dressé procès-verbal pour une lampe de sûreté trouée, malgré qu'il avait eu deux amendes différentes de 5 francs, en tout dix francs, pour une lampe qui coûte 5 francs. Les employés du charbonnage connaissant les témoins ont averti ces derniers que s'ils disaient la vérité, c'étaient leurs derniers quinze jours. On a vu un témoin roder avec de l'argent plein ses poches, alors que ses moyens ne le lui permettaient pas du tout.

En somme, les employés ont tant fait et si bien que de 4 témoins qu'il avait, il ne lui en reste plus qu'un qui doit sortir du charbonnage. Voilà, compagnon, comment, dans un pays de liberté et en plein dix-neuvième siècle, nous sommes traités pis que des esclaves; et même pis que des chevaux, car si un cheval crevait de faim, le veilleur de nuit serait emprisonné; et des ouvriers, il en mourrait un mille qu'on n'ouvrirait pas la bouche.

GRÈVE DES OUVRIERS TAPISSIERS A BRUGES.

Les 21 membres de la société des ouvriers tapisseries de Bruges, qui comprend tous les ouvriers du métier, sauf deux, viennent de se mettre en grève. Ils ont envoyé à leurs patrons leurs propositions, qui consistent dans une augmentation de 3 centimes par heure.

Déjà dix ouvriers ont pu reprendre leur travail à ces conditions; et pour les autres, cela ne peut tarder, car l'ouvrage est pressant et les ouvriers sont si peu payés, qu'il serait difficile d'en faire venir d'ailleurs.

Le comité de l'association typographique à Bruxelles nous prie, pour dégager sa responsabilité, de déclarer qu'il n'a pas reçu un centime des trois mille francs mis à sa disposition par M. Coudroy, au nom de la fédération boraine,

comme prêt pour soutenir la grève, et que ses lettres à ce sujet sont restées sans réponse.

Cela ne nous étonne pas: M. Coudroy avait là fait une promesse qu'il n'était pas en droit de faire, et qu'il ne pouvait réaliser. On ne peut pas ainsi disposer sans formalité d'une pareille somme. Il faudrait pour cela le consentement de tous les ouvriers qui ont versé cet argent, et en tous cas cela ne pouvait se faire au début d'une société.

ÉLOQUENCE SACRÉE.

Discours du curé de Wanfercée-Baulet.

Wanfercée Baulet, 23 mars 1869.

Je vous rapporte quelques mots relativement au sermon de notre révérend pasteur. Cet homme généreux préfère de beaucoup les vieilles gens aux jeunes (c'est-à-dire celles qui croient tout ce qu'on leur dit et qui ne se donnent pas la peine de se rendre compte de ce qui se passe autour d'eux). Les jeunes gens, dit notre révérend curé, sont trop avancés dans les mauvaises malices. Ils sont tellement avancés, dit-il, qu'ils prennent la sainte religion et tous ses mystères pour une vraie boutique; cela n'est-il pas honteux! aussi, pères et mères de famille, j'espère que vous tâcherez de ramener ces malheureux dans le chemin de la vertu, (ironie).

Alors notre digne curé invite tout le monde à s'approcher de la sainte table avec humilité et dévotion, et principalement les mères de famille, afin de donner l'exemple.

Notre curé n'est pas bête il engage le côté faible. Alors notre digne curé, qui ne se contente pas de mendier dans son saint lieu mais qui envoie ses congréganistes ravir la charité du pauvre (mais c'est excusable c'est pour entretenir le saint lieu de Jérusalem), prêcha de nouveau pour absorber l'argent du pauvre pour avoir un baldaquin. Enfin M. le curé n'est content que quand il a tout, il ne fait pas même attention si ce sont des familles qui ont souffert de maladies, cela lui est tout à fait indifférent, pourvu qu'il reçoive, disent-ils même avoir faim.

LÉON COYETTE.

Nous continuerons à transcrire les sermons qui nous seront envoyés pour servir de modèle aux jeunes prédicateurs. Nous pourrions au bout de l'année en faire un volume à part avec ce titre: cours d'éloquence sacrée.

NOUVELLES DE L'EXTÉRIEUR.

Les nouvelles concernant le mouvement ouvrier européen peuvent se résumer en un mot: grèves. En Belgique, grève des typographes dans plusieurs villes, grève des fileurs à Gand, grève des tapisseries à Bruges; en Angleterre, grève imminente dans les districts manufacturiers; en Prusse, grève des mineurs en zinc; en Suisse, grèves à Bâle et à Genève.

A mesure que nous avançons, les grèves se multiplient. Qu'est ce à dire? Que la lutte entre le travail et le capital s'accroît de plus en plus, que l'anarchie économique devient chaque jour plus profonde, et que nous marchons à grands pas vers le terme fatal qui est au bout de cette anarchie: la Révolution sociale. Certes, l'émancipation du prolétariat pourrait s'effectuer sans secousses, si la bourgeoisie voulait faire sa nuit du 4 août, renoncer à ses privilèges, aux droits d'aubaine du capital sur le travail; mais l'égoïsme et l'aveuglement bourgeois sont tellement invétérés, qu'il faut être optimiste quand même pour espérer voir la solution du problème social sortir d'une commune entente entre les privilégiés et les déshérités; c'est donc bien plutôt des excès même de l'anarchie actuelle que sortira le nouvel ordre social.

Lorsque les grèves s'étendent, se communiquent de proche en proche, c'est qu'elles sont bien près de devenir une grève générale; et une grève générale, avec les idées d'affranchissement qui règnent aujourd'hui dans le prolétariat, ne peut aboutir qu'à un grand cataclysme qui ferait faire peau neuve à la société. Nous n'en sommes pas encore là, sans doute, mais tout nous y conduit. Seulement, il faut que le peuple soit prêt, qu'il ne se laisse plus escamoter par les parleurs et les rêveurs comme en 48, et pour cela il faut qu'il soit organisé fortement et sérieusement.

Mais les grèves ne se suivent-elles pas si rapidement, qu'il est à craindre que le cataclysme n'arrive avant l'organisation suffisante du prolétariat? Nous ne le croyons pas, car d'abord les grèves

indiquent déjà une certaine force collective, une certaine entente chez les ouvriers; ensuite, chaque grève devient le point de départ de nouveaux groupements. Les nécessités de la lutte poussent les travailleurs à se soutenir d'un pays à l'autre et d'une profession à l'autre; donc, plus la lutte devient active, plus cette fédération des prolétaires doit s'étendre et se renforcer. Et alors des économistes à la vue étroite viennent accuser cette fédération des travailleurs, représentée par l'Association internationale, de pousser à la grève et de créer l'anarchie! c'est tout simplement prendre l'effet pour la cause: ce n'est pas l'Internationale qui crée la guerre entre l'exploiteur et l'exploité, mais ce sont les nécessités de la guerre qui ont créé l'Internationale.

Angleterre.

On prévoit en Angleterre, dans les districts manufacturiers, une nouvelle grande grève d'ouvriers cotonniers. Plusieurs maisons proposent de réduire le salaire de moitié; mais la plupart des manufacturiers déclarent se contenter d'une réduction de 10 ou 20 pour cent. Le taux d'une réduction de 15 pour cent a été discuté dans une réunion générale.

Quant aux ouvriers, ils ont fait connaître que, au-dessus d'une réduction temporaire de 5 pour cent sur leurs salaires, ils se mettraient tous en grève.

Hollande.

Le parlement néerlandais vient d'abolir le timbre sur les journaux. Cette abolition permettra enfin à la presse démocratique et ouvrière de prendre un peu plus de développement dans ce pays.

Le mouvement populaire en faveur du suffrage universel continue à s'étendre. L'association de Rotterdam, *Het Algemeen Stemrecht*, a régulièrement des séances où l'on ne s'occupe pas seulement de la réforme électorale, mais en général de toutes les questions qui intéressent directement les masses.

Allemagne.

La grande grève des mineurs en zinc, en Westphalie, n'est pas encore terminée.

En Allemagne la classe ouvrière fait en ce moment de grands efforts pour la formation des sections de corps de métier et pour les unir fédérativement. On suit l'exemple des typographes (siège central Leipzig, ayant pour organe *Der Correspondent*) et les cigariers (siège central Berlin, ayant pour organe *Der Beobachter*), organisés depuis bien des années. Les tailleurs, qui ont posé les bases de leur fédération l'année passée, au Congrès de Leipzig, sont déjà bien avancés dans leur organisation. Les relieurs, qui ont eu un congrès le 20 janvier dernier, à Leipzig, ont lancé le 30 du même mois un manifeste avec des tendances internationales, pour réunir en un seul faisceau tous des ouvriers du même métier en Europe. Ce manifeste a trouvé de l'écho en Suisse; à Zurich, il s'est formé une section qui a adressé, par les soins de son comité, un appel à tous les ouvriers relieurs et cartonniers du pays, les priant de suivre leur exemple.

Espérons que les relieurs belges entreront également dans cette fédération. Nous engageons fortement l'Association des Ouvriers Relieurs de Bruxelles et de ses faubourgs, qui vient de se constituer au local de la Roue d'Or (rue des Tanneurs) et qui compte déjà au-delà de 60 membres, de se mettre en relation avec le comité central allemand, en s'adressant au compagnon Ernest Werver, Peterstrasse, 18, à Leipzig.

Autriche.

Chez les différentes races qui sont groupées sous la domination de l'empire autrichien, le mouvement ouvrier prend en ce moment une extension vraiment considérable, tout en s'accroissant de plus en plus dans le sens des idées socialistes et communistes. Déjà l'Internationale compte plu-

sieurs sections en Hongrie et en Bohême. Aujourd'hui, nos confrères des Etats autrichiens nous citent avec plaisir la Société des ouvriers tchèques qui, par ses tendances nationales, était restée jusqu'à ces temps complètement dans la main de l'aristocratie féodale, mais qui se pénètre aujourd'hui de l'esprit international et se range du côté de ses frères des autres nationalités. Ce fait ne manquera pas de produire un bon effet sur les ouvriers de Prague et des autres villes de la Bohême.

Les confiscations, arrestations et condamnations (Scharic, Leidesdorf, Metall, Brusshaver) n'ont nullement découragé les ouvriers de Vienne c'est plutôt l'effet contraire qui s'est produit.

Les membres de l'Internationale de Vienne ont organisé une grande assemblée populaire qui a dû avoir lieu à Wagram le 14 mars.

Les travailleurs de toutes les nationalités habitant l'Autriche y ont été convoqués, pour revendiquer par cette manifestation leurs droits politiques et sociaux et pour s'organiser en sections de corps de métier.

On nous annonce positivement que les délégations de Vienne et des autres villes de ce vaste pays d'Autriche assisteront à notre prochain Congrès à Bâle.

Italie.

Une lettre du comité de la *section napolitaine* de l'Association internationale des travailleurs, publiée dans le dernier numéro de *l'Egalité* de Genève, nous fournit les renseignements suivants sur la marche de cette nouvelle section :

« Nous vous envoyons une poignée de main fraternelle de la part de nos associés. Le nombre est aujourd'hui de 400 ; tous les soirs nous comptons de nouveaux inscrits. Nous espérons pouvoir vous donner des nouvelles intéressantes et heureuses. Nous comptons sur votre appui aujourd'hui, vous assurant que vous pourrez compter sur le nôtre dès que nous serons aussi forts que vous l'êtes, et que nous aurons pourvu à l'organisation de nos forces d'une manière définitive.

» Pour l'Association internationale des Travailleurs, section italienne de Naples. »

Le président, Stefano Caporusso.
Le secrétaire, Cirma Francesco.

Suisse.

Les associations ouvrières du vallon de Saint-Imier viennent de se constituer en fédération, à l'exemple de celles des grandes villes. Cette nouvelle fédération comprend les associations suivantes : les Monteurs de boîtes, les Graveurs et Guillocheurs, les Peintres et Emailleurs, les Horlogers, le Grutli, et la section des membres affiliés individuellement à l'Association internationale.

Il paraît que la grève de Bâle marche vers sa fin. Nous apprenons en effet que la commande est si forte dans les fabriques de rubans, à Bâle, que les trois cents ouvriers qu'on a juré d'affamer jusqu'au 9 avril, auraient été invités à rentrer dans les ateliers à la condition de sacrifier une dizaine des leurs pour qui les fabriques de cette ville demeureraient à jamais fermées.

Ces dix ouvriers engagent leurs camarades à accepter les offres qui leur sont faites.

Il est bien entendu que ces derniers n'accepteront cette offre qu'à la condition que l'Internationale ait placé les 10 ouvriers exclus dans d'autres localités où existent des fabriques de rubans.

Mais à peine peut-on entrevoir la terminaison de la grève de Bâle, que voici une nouvelle grève qui surgit à Genève; nous voulons parler de la grève des maçons, tailleurs de pierres et marbriers, dont nous avons reproduit la circulaire plus haut. Et cette grève pourrait bien devenir, vu la solidarité intime existant entre toutes les associations de résistance de Genève, une grève générale des ouvriers genevois, analogue à celle de l'année dernière. Déjà, à côté des ouvriers en ha-

timents, ceux d'une autre corporation, les typographes, viennent de cesser leurs travaux, en présence du refus, de la part des patrons, d'accepter le nouveau tarif.

Les relations entre la classe capitaliste et le prolétariat sont dans un état d'hostilité telle en Suisse, pour le moment, que, n'étaient le voisinage importun de l'Empire français et la crainte d'une intervention de celui-ci, les travailleurs suisses seraient inévitablement poussés, vu la manière indigne avec laquelle agit la bourgeoisie et vu la partialité des pouvoirs, à profiter de leurs organisations ouvrières pour tenter la chance d'une révolution sociale; et l'on sait, par les divers manifestes des ouvriers suisses, quels seraient les principaux *desiderata* de cette révolution : la législation directe du peuple, par le peuple, l'entrée du sol à la propriété collective, l'abolition du droit d'hérédité individuelle pour les capitaux et instruments de travail, le développement des ateliers coopératifs, l'organisation d'un enseignement donné à tous sans distinction, obligatoire, scientifique et industriel, etc.

Ce qui nous autorise à émettre cette idée, c'est la déclaration suivante que fait *l'Egalité* de Genève à propos des derniers événements : « Il est avéré que dans notre Etat républicain bourgeois, de tous les côtés l'ouvrier est opprimé, que tout tourne contre lui, que tous s'unissent pour le rendre tous les jours plus misérable, et il nous paraît que pour sortir une fois pour toutes de cet état malheureux, il n'y a d'autre issue que de faire en temps opportun une bonne et solide révolution, bien profonde, bien radicale, pour mettre à la place de notre république bourgeoise la république de la démocratie socialiste. »

Que nos frères de Suisse patientent encore quel que temps. Comme nous ils sont obligés d'attendre que le signal de la débacle sociale arrive d'un grand pays, que ce soit l'Angleterre, la France ou l'Allemagne. En attendant, continuons à grouper en faisceaux toutes les forces du prolétariat, aidons-nous le mieux possible dans les maux que l'état actuel nous fait subir, et surtout étudions la solution des grands problèmes économiques qui se poseront devant nous au lendemain de la victoire, cherchons comment nous pourrions le mieux procéder à la liquidation de l'ancienne société et à la constitution de la nouvelle.

France.

Des réunions publiques, où de courageux citoyens viennent discuter toutes les questions sociales, politiques, philosophiques et économiques, continuent d'avoir lieu à Paris presque chaque soir.

Le gouvernement tient la promesse qu'il a faite au début de la session législative, d'être moins tolérant envers les réunions publiques. Les poursuites se multiplient, les condamnations deviennent plus fortes. Trois et six mois de prison sont l'ordinaire que l'on applique aux orateurs.

Plusieurs même sont condamnés à un an d'emprisonnement, plus une amende de 100 à 500 fr.

Mais les condamnations ont beau pleuvoir; à peine les uns sont-ils tombés sous les coups de la *justice impériale*, que de nouveaux orateurs, souvent inconnus la veille, montent à la tribune à leur tour et viennent exposer les idées de rénovation qui fermentent dans le cerveau des ouvriers parisiens.

Espagne.

Des troubles ont éclaté, au sujet de la conscription, à Xérès et à Moron. Après une lutte sanglante, « l'ordre, » selon la formule officielle, a été rétabli. Mais, une très grande agitation règne dans toute l'Andalousie, bien que, à la date du 17 mars au soir, Cadix, Séville et Malaga soient tranquilles.

Une bonne nouvelle pour l'Association internationale :

Une section de notre association vient de se

fonder à Madrid, président : Angel Cenagorta Mazon; secrétaire : Enrique Borel. Cette section s'est immédiatement mise en relation avec le Conseil central de Londres, avec le Conseil des sections romandes à Genève, et avec diverses autres sections.

Amérique.

Le Congrès des États-Unis vient de faire un amendement à la Constitution, en vertu duquel il n'existe plus désormais de privilège électoral pour cause de race, de couleur, d'origine, d'instruction ou de religion. Dorénavant, les nègres, esclaves hier, les Indiens pourchassés, deviennent les concitoyens des blancs; comme eux aussi, ils peuvent voter dans toutes les questions politiques et d'intérêt social, comme eux, ils *peuvent* devenir représentants, sénateurs, ambassadeurs, et au besoin présidents et juges suprêmes. Les dernières restrictions religieuses qui existaient encore dans l'Etat du New Hampshire disparaissent; l'agitation du Know Nothings contre les colons étrangers ne peut plus avoir de point d'appui dans la loi, et le Massachusset, le Kansas, le Wisconsin qui retiraient le droit de suffrage aux illettrés, sont obligés de le leur rendre.

Nous saluons avec bonheur ces progrès dans la voie de l'égalité politique, en attendant que l'égalité sociale, qui seule peut faire de cette égalité des droits civiques une vérité pour tous, vienne la compléter. Maintenant qu'elle a aboli l'esclavage individuel ou domestique, l'Amérique, comme l'Europe, doit marcher invinciblement vers la destruction de la dernière forme de l'esclavage : l'esclavage collectif, le prolétariat.

Correspondance.

Br. à Liège. Nous demandons des renseignements à Anvers et nous vous les transmettrons. — A. D. à Montigny-le-Tilleul, reçu 4 fr. 20. — M. T. à Jemmapes, reçu 42 fr. 50 dont 25 fr. pour le journal, — P. G. à Nessonvaux, reçu 11 fr. 76.

CERCLE POPULAIRE.

Dimanche, 28 Mars 1869, douzième meeting, à sept heures de l'après midi, à l'estaminet *la Coupe*, rue Pierre plate, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

De la propriété (suite). — *Du capital*.

LE MIRABEAU

ORGANE DES FRANCS-OUVRIERS DE VERVIERS

Paraissant tous les mois,

PRIX : 1 FR. 20 PAR AN

S'adresser à André Larondelle, 150, Crapaud rue à Verviers,

DE WERKER

Uitgave van het volksverbond van Antwerpen Weekblad.

Abonnementsprijs : een jaar, 4 franken 50 c.

VOORUIT!

ORGAN DER VLAAMSCHE AFDEELINGEN

DER
INTERNATIONALE WERKERSVEREENIGING,
VERSCHYNT IEDEREEN ZONDAG, TE BRUGGE.

Abonnementsprijs: een jaar, 3 fr. 50; een kwartaal, 1 fr.

L'ÉGALITÉ,

JOURNAL DE L'INTERNATIONALE

(Sections de la Suisse romande)

PRIX D'ABONNEMENT :

3 fr. 60 pour la Suisse, 6 fr. pour la Belgique.

DEMOKRATISCHES WOCHENBLATT,

VON LEIPZICH,

ORGAN DER DEUTSCHEN VOLKSPARTEI UND DES VERBANDS

DEUTSCHER ARBEITERVEREINE.

Abonnementspreis : 12 kgr.

Bruxelles — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 15